

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Locher, Albert, St-Imier,	bat. du train 2, 1 ^{re} »
von Werdt, Ernest, Berne,	» 3, 2 ^e »
Blösch, Albert, Berne,	» 3, 1 ^{re} »
Bonny, César, Estavayer,	» 2, 1 ^{re} »
L'Eplattenier, Anatole, Lausanne,	» 1, 2 ^e »
Corecco, Giovanni, Bodio,	Etat-major de la brigade XV
Leuba, Eugène, Neuchâtel,	bat. du train 2, 2 ^e div.

Dans sa séance du 6 janvier, le Conseil fédéral a ultérieurement approuvé le transfert des officiers ci-après dans la landwehr et la libération du service des officiers également désignés ci-après :

I. *Transfert dans la landwehr.*

Infanterie. Lieutenant-colonel Zürrer, Théophile, Hausen s. l'Albis.

Artillerie. Major Hauser, Valther, Wädensweil; Capitaine Reinsbauer, Gottfried, Zurich.

Génie. Capitaine Sarrasin, Edouard, au Grand-Saconex; Premiers lieutenants: Bertschinger, Théodore, Lenzbourg; Ritter, Eugène, Bienne.

Troupes sanitaires. a. Médecins. Capitaines: Graf, Otto, Appenzell; Jæger, Gottfried, Ragatz; Muller, Ernest, Altorf; Anderlédy, Victor, Monthey; Dutoit, Eugène, Berne; Morax, Jean-Marc, Morges; Rellstab, Georges, Riggisberg; Lusser, François, Rorbas; Wartenweiler, Adolphe, Neukirch; Vogel, Sébastien, Escholzmatt; Roth, Rodolphe, Sentier; Colladon, H.-Ls, Genève; Gebhart, J.-J., Wigoltingen; Schurmann, Jos., Lyss.

Premiers lieutenants: Durst, Gabriel, Gansingen (Argovie); Martin, Edouard, Genève; Caglioni, Marco, Ascona.

b. *Pharmacien.* Premier lieutenant Stäbli, Charles, Brougg.

II. *Libération du service.*

Infanterie. Major Zyro, Charles, Thoune.

Cavalerie. Lieutenant-colonel, Burckhardt, Adolphe, Bâle.

Artillerie. Capitaine Sceri, Giovanni, Molinaro.

Troupes sanitaires. Médecin. Capitaine Koller, Hermann, Winterthour.

A cette occasion, ont été promus :

1^o Lieutenant-colonel Zürrer, Théophile, Hausen s. l'Albis, au grade de colonel d'infanterie, recevant en même temps le commandement de la XI^e brigade d'infanterie de landwehr;

2^o Major Hauser, Walter, à Wädensweil, au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, recevant en même temps le commandement de la IV division de l'artillerie de position de landwehr.

Département militaire suisse : HERTENSTEIN.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

BERNE. — D'après le *Täglicher Anzeiger*, le rassemblement de troupes de cette année, auquel prendra part la III^e division, aura lieu entre Berne et Aarberg.

VAUD. — Le comité de la sous-section des officiers de Lausanne a adressé en date du 27 décembre 1879, la circulaire suivante :

Messieurs et chers camarades,

Le 12 décembre 1879, le comité de la Société cantonale d'officiers nous a communiqué les sujets de concours pour l'année 1880.

Ces sujets ont été indiqués en séance du 22 courant et renvoyés au comité pour désignation des commissions.

Nous avons l'honneur de vous donner connaissance des commissions qui ont été formées pour chacun d'eux, en priant ceux d'entre vous qui sont désignés pour ces études, de vouloir bien accepter leur mission et de se mettre à l'ouvrage, afin que ces travaux puissent être présentés dans nos séances des mois de mars et avril prochain.

L'officier nommé en premier fonctionnera comme président de commission et fera les convocations, sauf à ce que le travail soit ensuite réparti suivant les convenances de chacune de ces commissions.

Ceux d'entre les officiers qui, contre toute attente, croiraient ne pas pouvoir se charger de la mission qui leur est confiée, voudront bien nous en aviser prochainement, afin que nous puissions les remplacer.

Quoique tous les sujets soient remis à des commissions, il est cependant entendu que tous les officiers qui voudraient faire une étude spéciale et individuelle, pourront le faire, et que plus il y aura de travaux individuels, mieux le but de notre Société sera atteint.

Nous vous recommandons tout spécialement ce genre de travaux qui est un des éléments les plus utiles de notre activité.

1^o Etudes sur les diverses espèces de feux de l'infanterie et leur emploi tactique. (Feu individuel, salves, feux aux grandes distances, feux plongeants, feux indirects.) MM. le lieutenant-colonel Gaulis ; Charles Vuagniaux, 1^{er} lieutenant, et Henri Milliquet, lieutenant.

2^o De l'influence du recrutement tel qu'il est pratiqué depuis 1874 sur les effectifs de l'armée. MM. Louis Grenier, capitaine ; Georges Faraudo, commandant, et Marc Dufour, capitaine-médecin.

3^o Entrée d'un bataillon d'infanterie au cantonnement dans un village de 500 habitants. Le bataillon est censé former le piquet d'un régiment d'infanterie dont deux bataillons sont aux avant-postes en présence de l'ennemi. Enumération et description de tous les détails du service. (Service intérieur, service de sûreté, administration, etc.). MM. Charles Carrard, major ; Jules Ney, capitaine, et Deladœy, 1^{er} lieutenant.

4^o Etude sur l'organisation de la landwehr et son emploi, sur les bases de la loi sur l'organisation militaire. MM. Charles Stoucky, capitaine ; de Constant, major, et Amédée Kohler, 1^{er} lieutenant.

5^o La pelle Linnemann, son emploi tactique dans l'offensive et la défensive. Avantages et inconvénients. La pelle Linnemann est-elle un outil pratique et qui répond aux besoins ? Si non comment pourrait-elle être remplacée ? MM. F. Piot, capitaine ; Eugène Buset, 1^{er} lieutenant, et Emile Milliquet, lieutenant.

6^o Du choix et de la réception des chevaux du train et de l'artillerie. Devoirs et compétences des commandants de batteries. MM. Henri de Cérenville, capitaine ; Monney, 1^{er} lieutenant, et Emile Vuichoud, lieutenant.

7^o Organisation du service de remplacement des munitions dans une division. MM. Paquier, lieutenant-colonel ; Georges Rochat, 1^{er} lieutenant, et Henri Ducraux, lieutenant.

8^o Du calibre de l'artillerie de campagne. (Unité ou diversité.) MM. Daples, colonel ; Jean Huc-Mazelet, capitaine, et Guiguer de Prangins, capitaine.

Agréez, messieurs et chers camarades, nos plus cordiales salutations.

Pour le comité : Le président, J.-J. Lochmann, lieut.-colonel du génie ;
le secrétaire, Ch. Vuagniaux, 1^{er} lieutenant d'infanterie.

— L'Assemblée générale de la Société de cavalerie de la Suisse Occidentale est convoquée à Lausanne, dans la salle du Musée industriel, le dimanche 18 janvier 1880, à deux heures précises.

Ordre du jour : 1^o Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — 2^o Comptes de 1878. — 3^o Rapport sur la marche de la

Société pendant l'année 1879. — 4° Exposé de M. le lieutenant-colonel Davall sur l'emploi de la cavalerie divisionnaire en Suisse. — 5° Exposé de M. le lieutenant-colonel Boiceau sur les manœuvres de cavalerie en France. — 6° Discussions sur les propositions de la Société de cavalerie de la Suisse Centrale relatives : a) à une plus grande participation des officiers de cavalerie aux écoles centrales ; b) à la création de cours préparatoires en hiver pour les recrues ; c) aux modifications à apporter au mode de livraison des chevaux aux recrues. — 7° Nomination d'un membre du Comité en remplacement de M. le major Couvreu, démissionnaire. — 8° Nomination de deux délégués au Comité central de cavalerie. — 9° Propositions individuelles.

La séance sera suivie d'un dîner.

Lausanne, le 3 janvier 1880.

Au nom du Comité : Le président, Aloys COUVREU. Le secrétaire, Ferdinand DAVEL, maréchal-des-logis-chef de guides.

FRANCE. — Le nouveau ministre de la guerre, M. le général de division Farre, ancien officier du génie, succédant à M. le général Gresley, vient d'inaugurer un grand changement de personnel dans ce ministère par les nominations suivantes de hauts fonctionnaires :

Chef d'état-major général du ministre. — M. le général Blot, commandant la 2^e division d'infanterie, en remplacement de M. le général Davoust, duc d'Auerstædt, appelé à d'autres fonctions.

1^{re} direction : Infanterie. — M. le général Thibaudin, chef d'état-major général du gouvernement militaire de Lyon et du 14^e corps, en remplacement de M. le général Thoumini de Lahaulle, appelé à d'autres fonctions.

2^e direction : Cavalerie. — M. le général Loizillon, disponible, en remplacement de M. le général Grandin, appelé à d'autres fonctions.

3^e direction : Artillerie. — M. le général Sempé, commandant l'artillerie du 6^e corps en remplacement de M. le général Schneegans, appelé à d'autres fonctions.

4^e direction : Génie. — M. le général Cosserson de Villenoisy, directeur supérieur du génie des 13^e et 14^e corps d'armée, en remplacement de M. le général Séré de Rivières, appelé à d'autres fonctions (âge de retraite).

Direction du contrôle. — M. de Panafieu, sous-directeur de ladite direction, en remplacement de M. Renaudin, directeur général.

Un autre décret de même date apporte dans l'administration centrale les modifications ci-dessous indiquées :

Le bureau de la correspondance générale est rattaché au cabinet du ministre de la guerre et le personnel des officiers généraux est replacé dans ses attributions.

Le personnel des médecins et pharmaciens militaires, celui des aumôniers, l'école de médecine et de pharmacie militaires, qui composaient la seconde section de ce bureau, passent à la direction des services administratifs à la tête de laquelle reste M. l'intendant Coulombeix.

Le bureau de la solde, des revues et des indemnités de route cesse de faire partie de la direction du contrôle et de la comptabilité pour être également rattaché à la direction des services administratifs.

— A l'occasion de la distribution des drapeaux qui se fera au printemps, il serait question d'appeler tous les officiers, sous-officiers et soldats, fonctionnaires et agents relevant des départements de la guerre et de la marine, à prêter le serment suivant : « Je jure, sur le drapeau, fidélité à la République française, obéissance à la Constitution, aux lois du pays et aux règlements militaires. »